

MAIRIE DE TREVIEN

Bulletin municipal

Année 2018

Notre commune est vivante.

Vivante, par l'engagement de l'ensemble de l'équipe municipale qui la représente et la défend dans les différentes entités qui gravitent autour de nous, mais aussi par les animations que créent les associations communales réunissant les habitants et faisant connaître notre collectivité.

Une fois de plus, nous avons connu une belle année marquée par les réussites des différentes manifestations proposées par les associations communales. De nombreuses animations ont ponctué ces douze derniers mois et je remercie sincèrement tous les participants qui ont contribué à leur succès mais également tous les bénévoles qui se sont investis sans relâche.

L'équipe municipale est aussi e projet mobilisant l'équipe municipale depuis plusieurs mois et pour les mois à venir, c'est celui de l'extension et de la rénovation du bâtiment communal: nous devrions voir des croquis intervenir dans les prochaines semaines, avec des concertations pour la réalisation d'une salle pour tous.

En outre, l'année 2018 a été marquée par l'arrivée tant attendue de la fibre optique dans nos maisons, service particulièrement important pour notre territoire et qui va permettre à tous d'accéder à internet à la vitesse des grandes agglomérations.

Oui, l'année 2019 est assurément placée sous le signe d'une intense activité et la concrétisation des projets annoncés.

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne année 2019, qu'elle soit pour chacun d'entre vous : bonheur, santé et prospérité, réussite personnelle et collective mais aussi une année de projet et de solidarité.

**Le Maire,
Fabienne BEX**

ANNUAIRE COMMUNAL

**MAIRIE DE TREVIEN - HORAIRES SECRETARIAT
MARDI DE 14 H à 17H et le VENDREDI DE 14H à 17 H
Fabienne BEX sur rendez-vous : 06 07 13 88 19
CONTACT : 05 63 76 16 84 – mairietrevien81@gmail.com**

LA COMMUNE EN CHIFFRES - HABITANTS

Un petit aperçu de notre population au dernier recensement pour notre commune, chiffre qui a bien entendu évolué avec le nombre important de maisons vides désormais vendues :

Selon données 2015	Nombre habitants	% de la population	Moyenne des villes
Moins de 15 ans	27	14,40%	18,10%
15 à 29 ans	19	10,10 %	13,50%
30 à 44 ans	27	14,40 %	18,50%
45 à 59 ans	43	22,90%	21,80%
60 à 74 ans	41	21,80%	18,10 %
75 ans et plus	30	16,00 %	8,9 %

LA COMMUNE EN CHIFFRES - FINANCES

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Frais généraux : eau, assainissement, électricité, petit équipement, fournitures administratives, services extérieurs, assurances, fêtes et cérémonies	20 244,00	Dotations : Dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale	57 956,00
Charges de personnel : Salaire, cotisations URSSAF et retraite	10 735,00	Taxes : taxe foncière et taxe d'habitation, fonds de péréquation	30 766,00
Charges de gestion : Indemnités des élus, cotisations retraite, contributions obligatoires, subventions associations	24 150,00	Loyers	5 920,00
Total	55 129,00		94 642,00
<i>Résultat positif 2018 : 39 513</i>			

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Travaux voirie	58 108 ,00	FC TVA	8 067,00
		Voirie Subvention	10 486,00
Total	58 108,00		18 553 ,00
<i>Résultat négatif 2018 : 39 555,00</i>			

Le conseil municipal a fait le choix, comme les années précédentes, de ne pas augmenter la fiscalité de la commune, objectif que nous entendons poursuivre durant tout le mandat.

L'ENTRETIEN DES VOIRIES

Comme tous les ans, la réfection des voiries a été effectuée. Chaque année le conseil municipal évalue, au vue de l'état de la chaussée et de sa dégradation éventuelle le caractère prioritaire de la réfection de la voirie.

Cette année l'entreprise MAILLET TP a réalisé les travaux en septembre 2018 et ce, sur les secteurs du Plo, La Malatarié, le Puech de Gil, Lesquilourié et la Luganié.

Les deux passages annuels de l'épaveuse sur l'ensemble des routes de la commune, ainsi que l'entretien des abords de la mairie et l'entretien des fossés sont également effectués.

En outre, le nettoyage des chemins communaux est également effectué tant pour faciliter le passage des engins agricoles que des randonneurs.

L'ensemble de ces travaux d'entretien annuels représentent un coût de 70 000 € pour la collectivité.

2019 ANNEE DE VOTE- ELECTIONS EUROPEENNES

Le **26 mai 2019** auront lieu les élections européennes. Une élection au suffrage universel direct à un seul tour. Nous élirons des députés élus pour 5 ans. Pour pouvoir voter aux européennes, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune, et ce **avant la date limite du 31 mars 2019. Pour s'inscrire sur les listes électorales** et ce, depuis le 1^{er} janvier 2019, vous pourrez déposer vos demandes d'inscription en ligne, sur les sites www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr. Le dépôt au guichet de la commune ou la transmission des demandes d'inscription à la commune par courrier reste possible. Pour cette élection les citoyens français, ainsi que les ressortissants des pays membres de l'union européenne qui résident en France peuvent voter.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pourrez bien entendu voter par procuration, mais pour se faire, il est important de le faire suffisamment tôt avant le scrutin, de sorte que les courriers soient arrivés à la mairie avant le 26 mai.

Vos élus seront mobilisés pour assurer de **8 heures à 18 heures** la tenue du bureau de vote à la PASTRIÉ.

ETAT CIVIL DU 1^{er} JANVIER 2018 AU 31 DECEMBRE 2018

DECES :

- Monsieur Pierre ASSIE (lieu-dit La Flétié)
- Madame Léonce DEVALS épouse ICHARD (Lieu-dit La Tourette)
- Madame Marthe GIL épouse PLANTY (Lieu-dit Gil)
- Monsieur Laurent ROSSIGNOL (Lieu-dit Les Couyrens)
- Monsieur Hervé CASTE (Lieu-dit Le Plô)

MARIAGES :

La célébration de **deux mariages** pour l'année 2018 :

Tout d'abord le 18 août 2018 nous avons eu le plaisir de célébrer l'union de **Audrey DIGUET et de Yannick TAILLEDET** de la Tourette.

Ensuite le 10 novembre 2018, la célébration de l'union de **Muriel BONNENCONTRE et Alain ANDREO** de la Malatarié.

PROJETS 2019



L'année 2018 a été une fois de plus, une année riche en activités pour la commune : réunions sportives (randonnée, pétanque, match de football...), réunions festives, mariages, anniversaires, activités de chant, musique, de majorettes, de loisirs créatifs...

A ce jour, la municipalité laisse à disposition le local communal pour les réunions associatives de petite ampleur, et l'Eglise du village a été laissée à la disposition de l'association dans le cadre de concerts estivaux.

Compte tenu du nombre important de demandes, et ce depuis plusieurs années, pour avoir une salle adaptée à la réalisation et au développement d'activités et de réunions associatives ou familiales, qui créent du lien entre les habitants, et les populations voisines, la commune a fait le choix

d'affecter l'ancien logement communal attenant à la mairie à une salle dite des associations permettant ainsi aux habitants de développer leurs passions respectives et faire partager à tous.

Un marché public a été lancé en ce sens, afin de rénover le bâtiment, et créer une extension dudit bâtiment de façon à ce que la commune de Trévien possède une

salle à disposition des associations, qui pourrait voir progresser les activités actuelles, et manifestations, et faire naître de nouvelles idées.

En 2019, nous aurons des concertations à mener, afin de définir un projet adapté aux besoins de tous, et laisser une salle commune accessible à tous et surtout au développement de richesses culturelles et sociales.



LA ROUCARIE

Une opération de construction d'une nouvelle usine d'eau potable à la Roucarié a débuté. Cette nouvelle station remplacera celle de Fontbonne et l'actuelle de la Roucarié qui alimente notre commune en 2020. Ces travaux permettront de sécuriser la production et garantir une eau de qualité pour tous. La nouvelle usine traitera bien entendu la turbidité, les matières organiques, les pesticides et leurs métabolites

NOUVELLE ACTIVITE SUR LA COMMUNE



Evane NYCKEES installée SAINT PIERRE DE GIL depuis plusieurs années, diplômée de l'école de coiffure Jacques DESSANGE.

Evane a fait le choix de mettre ses talents de coiffure, styliste, visagiste au service de tous. Elle s'est installée comme coiffeuse à domicile, à Trévien. Ainsi elle effectue les déplacements sur toute la commune et aux alentours.

Un service qui est le bienvenu dans nos territoires ruraux :

EVANE ET SENS : 06 18 85 58 79